

Liminaire
CTL du mardi 06 avril 2021

Monsieur Le Président,

Comme chaque année, la DGFIP va vivre une période de forte intensité avec la mise en place de la campagne IR ; Et comme en 2020, le déroulement de la campagne à venir risque d'être fortement touché et perturbé par la situation sanitaire .

À ce jour, l'objectif de la direction générale est de faire en sorte que la campagne à venir se déroule de la façon la plus « normale » possible, avec une ouverture des services au public. Le « normal » voulant dire aux yeux de la DG, le fait de maximiser l'accueil à distance à la fois via le numéro national 0809 404 401 et via le portail internet impot.gouv.fr.

[Ainsi des agents des DRFIP/DDFIP seront mobilisés en renfort dès le début de la campagne pour aider et soulager les Centres de contact. La grande question que l'on peut se poser, c'est qui va soulager les SIP ?](#)

Car si la volonté, et le rêve de l'administration sont d'orienter un maximum de contribuables vers les chemins de la dématérialisation, il n'est pas sûr que l'ensemble de nos concitoyens soient aussi enthousiastes pour prendre cette route.

La déclaration 2020 va notamment être marquée par la mise en œuvre du parcours déclaratif unifié des indépendants (fusion des déclarations sociales et fiscales) qui va toucher près de 1,5 million de contribuables , par les mesures spécifiques liées à la crise sanitaire à savoir les cotisations et contributions des travailleurs indépendants, les remboursements de frais liés au télétravail, les heures supplémentaires exonérées ou les crédits d'impôt sur les loyers abandonnés. Ceci sans compter les éternelles questions portant sur les revenus fonciers, les frais réels, le Prélèvement à la source, le crédit d'impôt pour la transition énergétique...

Bref, si pour la Direction générale la campagne à venir est marquée par « peu » de nouveautés, sur le terrain et dans la vie réelle, les sollicitations et questions des contribuables seront bien présentes et toutes aussi importantes que les années passées.

Solidaires Finances Publiques n' idéalise pas cette campagne comme la DG et l'on va avoir un retour important des contribuables dans nos services. Les conditions de travail des agents et des agentes en charge des accueils vont être très difficiles . La moindre épine dans le rouage risque de faire sauter la machine, et de manière plus grave, les personnels avec.

Il est aujourd'hui plus que temps que la Direction générale se rende compte de l'état des Services des particuliers, du manque criant de moyens humains, et des risques

psycho sociaux toujours plus importants . Et encore , nous n'évoquons pas ici le contexte de confinement strict , mais vous allez sans doute nous en informer en séance !

Pour l'ensemble de ces raisons , **Solidaires Finances Publiques vous demande de redonner des moyens et de la visibilité au service d'accueil et de gestion des SIP et ceci doit passer par plusieurs grands axes :**

- **Un renforcement humain des services d'accueil avec des créations de postes dans un TAGERFIP dédié,**
- **Un arrêt immédiat de toutes les suppressions d'emplois, et des créations d'emplois nettes (plus de redéploiement de postes),**
- **Un renforcement global des services gestions (SIP, enregistrement, SDIF...),**
- **Le remplacement de la « prime accueil » par l'ACF assistance aux usagers avec une augmentation significative du montant.**

Nous concluons M Le Président , en vous demandant d'anticiper les situations pour ne plus les subir !